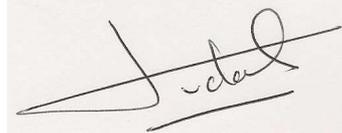


Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

N° : P1810-1113
 Réf. Ademe : 1856V1007292@
 Référence du logiciel validé : Imm'PACT DPE Version 7A
 Valable jusqu'au : 17/10/2028
 Type de bâtiment : Maison individuelle
 Année de construction : entre 1948 et 1974
 Surface habitable : 83,88 m²
 Adresse : 2, impasse des Sternes 56670 RIANTEC

Date de visite : 17/10/2018
 Date d'établissement : 18/10/2018
 Diagnostiqueur : Tudal Bruno
 Expertises MC2 – 6, rue Alcide Le Beau - 56100 LORIENT
 Tél. : 02 97 36 26 94
 Email : contact@expertisesmc2.com
 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par I.Cert Parc Edonia 35760 SAINT GREGOIRE. Le N° du certificat est CPDI 2303 délivré le 10/06/2018 et expirant le 09/06/2023.



Propriétaire :
 Nom : M. et Mme LIEVRE
 Adresse : 2, impasse des Sternes 56670 RIANTEC

Propriét. des installations communes (s'il y a lieu) :
 Nom :
 Adresse :

Consommations annuelles par énergie

obtenues par la méthode 3CL-DPE, version 1.3, prix moyens des énergies indexés au 15/08/2015

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie (TTC)
	détail par énergie et par usage en kWh _{EF}	détail par usage en kWh _{EP}	
Chauffage	- Electrique : 1171 kWh _{ef} - Gaz naturel : 16014 kWh _{ef}	19036 kWh _{ep}	1105 € TTC
Eau chaude sanitaire	- Gaz naturel : 2548 kWh _{ef}	2548 kWh _{ep}	149 € TTC
Refroidissement	-	-	-
Abonnements	-	-	320 € TTC
CONSOMMATION D'ENERGIE POUR LES USAGES RECENSES	- Electrique : 1171 kWh _{ef} - Gaz naturel : 18562 kWh _{ef}	21584 kWh _{ep}	1575 € TTC

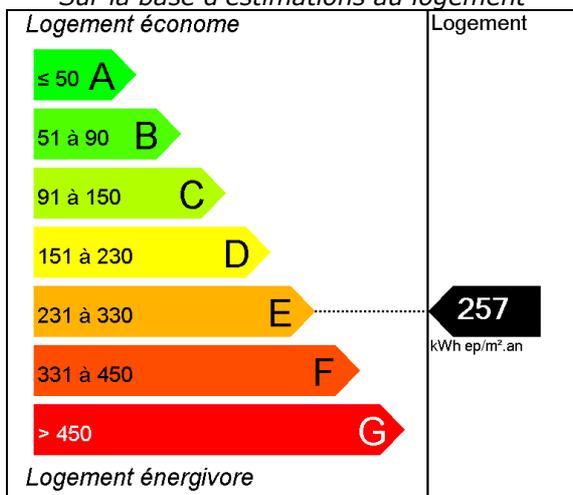
Consommations énergétiques
 (en énergie primaire)
 pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Émissions de gaz à effet de serre (GES)
 pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

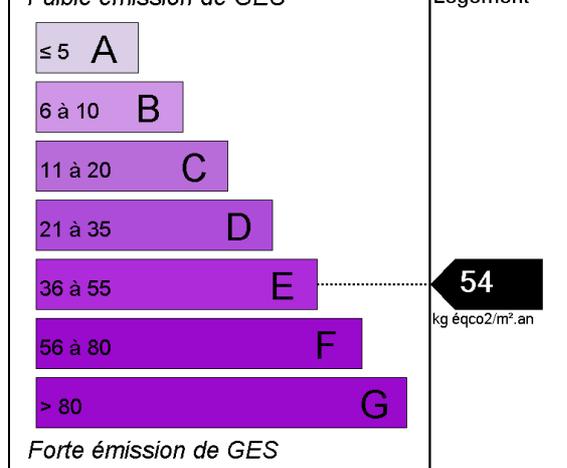
Consommation conventionnelle : 257 kWh_{EP}/m².an

Estimation des émissions : 54 kgCO₂/m².an

Sur la base d'estimations au logement



Faible émission de GES



Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : <ul style="list-style-type: none">- Mur 1, Mur 2, Mur 6 : ép. 20 cm ou moins, isolation par l'intérieur (ITI), épaisseur d'isolation : 10 cm- Mur 3 : ép. 20 cm ou moins, isolation par l'intérieur (ITI)- Mur 4, Mur 5 : ép. 20 cm ou moins, isolation inconnue (présence impossible à déterminer)	Chauffage : <p>Installation 1 : installation de chauffage</p> <ul style="list-style-type: none">- Chauffage 1, chaudière, énergie gaz naturel, chauffage individuel ; puissance nominale : 23 kW ; année de fabrication : à partir de 2006 <p>Installation 2 : installation de chauffage</p> <ul style="list-style-type: none">- Chauffage 1, panneaux rayonnants NFC, énergie électrique, chauffage individuel	ECS : <ul style="list-style-type: none">- Ecs 1, chaudière mixte (chauffage + ecs), énergie gaz naturel, ECS individuel
Toiture : <ul style="list-style-type: none">- Plafond 1, toit terrasse, non isolé(e)- Plafond 2, combles perdus, isolation sur plancher haut (ITE), épaisseur d'isolation : 10 cm- Plafond 3, toit terrasse, isolation inconnue (présence impossible à déterminer)- Plafond 4, combles aménagés, isolation sur plancher haut (ITE), année d'isolation : après 2006	Emetteurs : <ul style="list-style-type: none">- emetteur 1 : radiateurs sans robinets thermostatiques, année de fabrication : avant 1981- panneaux rayonnants nfc	Ventilation : <ul style="list-style-type: none">- Ventilation mécanique auto réglable après 82
Menuiseries : <ul style="list-style-type: none">- Fenêtre coulissante 1, Fenêtre 2, Fenêtre fixe 0, Fenêtre 4 : métallique, double vitrage, épaisseur des lames d'air : 8 mm- Fenêtre battante 0, Fenêtre 8 : pvc, double vitrage, épaisseur des lames d'air : 14 mm- Porte-fenêtre battante sans soubassement 0 : métallique, double vitrage, épaisseur des lames d'air : 10 mm- Fenêtre battante 0 : métallique, double vitrage, épaisseur des lames d'air : 14 mm- Fenêtre 9 : pvc, double vitrage, épaisseur des lames d'air : 12 mm- Fenêtre 10 : pvc, double vitrage, épaisseur des lames d'air : 16 mm- Fenêtre oscillante 11 : bois, double vitrage, épaisseur des lames d'air : 16 mm- Paroi en polycarbonate 12 : polycarbonate,- Porte 1 : avec moins de 60% de double vitrage	Refroidissement : <ul style="list-style-type: none">- sans objet	
Plancher bas : <ul style="list-style-type: none">- Plancher bas1, isolation inconnue (présence impossible à déterminer)	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : non	
Energies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	0 kWh_{EP}/m².an
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : <ul style="list-style-type: none">- aucun		

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu.

Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie

d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

CONSEILS POUR UN BON USAGE

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19°C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10% d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.

- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et de nettoyer régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40% de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie.

Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres.

Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte.

Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises.

Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux en vigueur.

Mesures d'amélioration	Nouvelle conso. Conventionnelle	Effort d'investissement*	Economies	Rapidité du retour sur investissement*	Crédit d'impôt
Protection solaire sur les fenêtres de toiture	249,6	€€€	●	●	-
<i>Commentaires : Les protections solaires seront beaucoup plus efficaces à l'extérieur (volets) qu'à l'intérieur (stores) pour limiter les surchauffes estivales et les déperditions. Les performances des volets recommandés correspondent à une résistance thermique de 0,19 m².K/W</i>					
Remplacement chaudière (gaz à condensation)	220,2	€€€	●●	●	30%
<i>Commentaires : La chaudière à condensation consommera moins d'énergie pour fournir la même quantité de chaleur. Vous réduirez ainsi votre facture d'énergie ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. Vérifier avec un professionnel que les émetteurs et l'évacuation des fumées sont adaptés. Choisir une chaudière sans veilleuse équipée d'un appareil de régulation et de programmation simple d'utilisation. Pour bénéficier des crédits d'impôt, la chaudière à condensation doit être une chaudière à haute performance énergétique, avec une efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage ≥ à 90 % lorsque la puissance est ≤ à 70 kW, et lorsque la puissance est > à 70 kW, l'efficacité utile mesurée à 100 % de la puissance thermique nominale doit être ≥ à 87 % et l'efficacité utile mesurée à 30 % de la puissance thermique nominale doit être ≥ à 95,5 %.</i>					
Pose d'un insert / poêle en appoint	255,2	€€€€	●	●	30%
<i>Commentaires : Choisir un appareil labellisé « flamme verte ». Choisir un combustible sec et non pollué, si possible NF bois.</i>					
Installation de robinets thermostatiques	238,6	€€	●	●●●●	30%
<i>Commentaires : Les robinets thermostatiques permettent de profiter des apports gratuits dans la pièce en évitant les surchauffes. Ne jamais poser de robinets thermostatiques sur une installation monotube non dérivée. Ne jamais poser de robinets thermostatiques dans la pièce où se trouve le thermostat d'ambiance.</i>					
Mise en place d'une régulation en fonction de la température extérieure	238,8	€€	●	●●●	-
Séparation de la véranda / logement					
<i>Commentaires : Une véranda est un espace tampon qui permet de récupérer la chaleur apportée par le rayonnement solaire. Elle ne doit pas être chauffée et doit toujours être séparée du volume chauffé (portes, fenêtres). En hiver, cette séparation peut être ouverte les jours ensoleillés.</i>					

* Calculé sans tenir compte d'un éventuel crédit d'impôt

Légende		
Economies	Effort d'investissement	Rapidité du retour sur investissement
★ : moins de 100 € TTC/an	€ : moins de 200 € TTC	●●●●● : moins de 5 ans
★★ : de 100 à 200 € TTC/an	€€ : de 200 à 1000 € TTC	●●●● : de 5 à 10 ans
★★★ : de 200 à 300 € TTC/an	€€€ : de 1000 à 5000 € TTC	●●● : de 10 à 15 ans
★★★★ : plus de 300 € TTC/an	€€€€ : plus de 5000 € TTC	● : plus de 15 ans

Commentaires :

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : www.infoenergie.org

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !
www.impots.gouv.fr

Pour plus d'informations : www.developpement-durable.gouv.fr ou www.ademe.fr

Diagnostic de performance énergétique

Fiche technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.

En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr).

Catégorie	Donnée d'entrée	Valeur renseignée
Généralités	Département	56 - Morbihan
	Altitude	18 m
	Zone thermique	Zone hiver : 2, zone été : 1
	Type de bâtiment	Maison individuelle
	Année de construction	1974
	Surface habitable	83,9 m ²
	Nombre de niveaux	3
	Hauteur moyenne sous plafond	2,53 m
	Nombre de logement du bâtiment	1
	Inertie du lot	Moyenne
Enveloppe	Caractéristiques des murs	<ul style="list-style-type: none"> - Mur 1 : 51,4 m² (surface hors ouverture : 49,7 m²) en blocs de béton creux, ép. 20 cm ou moins, donnant sur l'extérieur (b = 1), isolation par l'intérieur (ITI) (10 cm) ; U = 0,35 W/m².K - Mur 2 : 5,1 m² en blocs de béton creux, ép. 20 cm ou moins, donnant sur l'extérieur (b = 1), isolation par l'intérieur (ITI) (10 cm) ; U = 0,35 W/m².K - Mur 3 : 4,2 m² en blocs de béton creux, ép. 20 cm ou moins, donnant sur un local non chauffé (remise) (b = 0,95), isolation par l'intérieur (ITI) ; U = 0,98 W/m².K - Mur 4 : 18,6 m² (surface hors ouverture : 10,1 m²) en blocs de béton creux, ép. 20 cm ou moins, donnant sur l'extérieur (b = 1), isolation inconnue ; U = 2 W/m².K - Mur 5 : 48,8 m² (surface hors ouverture : 46,5 m²) en blocs de béton creux, ép. 20 cm ou moins, donnant sur l'extérieur (b = 1), isolation inconnue ; U = 2 W/m².K - Mur 6 : 19,8 m² (surface hors ouverture : 18,4 m²) en blocs de béton creux, ép. 20 cm ou moins, donnant sur l'extérieur (b = 1), isolation par l'intérieur (ITI) (10 cm) ; U = 0,35 W/m².K
	Caractéristiques des planchers	<ul style="list-style-type: none"> - Plancher bas1 : plancher en dalle béton (48,8 m²) (périmètre : 31 m), donnant sur un terre-plein (b = 1), isolation inconnue ; U = 0,37 W/m².K
	Caractéristiques des plafonds	<ul style="list-style-type: none"> - Plafond 1 : plafond sous toit terrasse, en matériau inconnu (12,3 m² (surface hors ouverture : 0 m²)), donnant sur l'extérieur (b = 1), non isolé(e) ; U = 2 W/m².K - Plafond 2 : plafond sous combles perdus, en plaque de plâtre (8,1 m²), donnant sur un local non chauffé (remise) (b = 0,95), isolation sur plancher haut (ITE) (10 cm) ; U = 0,34 W/m².K - Plafond 3 : plafond sous toit terrasse, en plaque de plâtre (11,2 m²), donnant sur l'extérieur (b = 1), isolation inconnue ; U = 2 W/m².K - Plafond 4 : plafond sous combles aménagés, en combles aménagés sous rampants (24,6 m² (surface hors ouverture : 22,4 m²)), donnant sur l'extérieur (b = 1), isolation sur plancher haut (ITE) (après 2006) ; U = 0,2 W/m².K
	Caractéristiques des baies	<ul style="list-style-type: none"> - Fenêtre coulissante 1 : fenêtre coulissante ; métallique sans rupture de pont thermique (1,3 m²) avec double vitrage (remplissage air sec - 8 mm), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation est (verticale (x ≥ 75°)); dormant de 10 cm au nu intérieur avec absence de fermeture; présence de joints ; Uw = 4,4 W/m².K, Ujn = 4,4 W/m².K, Ubaie = 4,4 W/m².K - Fenêtre 2 : fenêtre coulissante ; métallique sans rupture de pont thermique (0,4 m²) avec double vitrage (remplissage air sec - 8 mm), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation nord (verticale (x ≥ 75°)); dormant de 10 cm au nu intérieur avec absence de fermeture; présence de joints ; Uw = 4,4 W/m².K, Ujn = 4,4 W/m².K, Ubaie = 4,4 W/m².K - Fenêtre fixe 0 : 2 fenêtre fixe ; métallique sans rupture de pont thermique 2 x (0,8 m²) avec double vitrage (remplissage air sec - 8 mm), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation nord (verticale (x ≥ 75°)); dormant de 10 cm au nu intérieur avec absence de fermeture; présence de joints ; Uw = 4,4 W/m².K,

Ujn = 4,4 W/m².K, Ubaie = 4,4 W/m².K
- Fenêtre 4 : fenêtre fixe ; métallique sans rupture de pont thermique (0,6 m²) avec double vitrage (remplissage air sec - 8 mm), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation est (verticale (x ≥ 75°)); dormant de 10 cm au nu intérieur avec absence de fermeture; présence de joints ; Uw = 4,4 W/m².K, Ujn = 4,4 W/m².K, Ubaie = 4,4 W/m².K
- Fenêtre battante 0 : fenêtre battante ; en pvc (0,6 m²) avec double vitrage (remplissage air sec - 14 mm), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation nord (verticale (x ≥ 75°)); dormant de 10 cm en tunnel avec absence de fermeture; présence de joints ; Uw = 2,7 W/m².K, Ujn = 2,7 W/m².K, Ubaie = 2,7 W/m².K
- Porte-fenêtre battante sans soubassement 0 : porte-fenêtre battante sans soubassement ; métallique sans rupture de pont thermique (1,8 m²) avec double vitrage (remplissage air sec - 10 mm), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation ouest (verticale (x ≥ 75°)); dormant de 10 cm en tunnel avec absence de fermeture; présence de joints ; Uw = 4,4 W/m².K, Ujn = 4,4 W/m².K, Ubaie = 4,4 W/m².K
- Fenêtre battante 0 : fenêtre battante ; métallique sans rupture de pont thermique (2,1 m²) avec double vitrage (remplissage air sec - 14 mm), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation ouest (verticale (x ≥ 75°)); dormant de 10 cm en tunnel avec volets roulants pvc (e ≤ 12 mm); présence de joints ; Uw = 4,4 W/m².K, Ujn = 3,4 W/m².K, Ubaie = 3,4 W/m².K
- Fenêtre 8 : fenêtre battante ; en pvc (1,2 m²) avec double vitrage (remplissage air sec - 14 mm), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation est (verticale (x ≥ 75°)); dormant de 10 cm au nu intérieur avec volets roulants pvc (e ≤ 12 mm); présence de joints ; Uw = 2,7 W/m².K, Ujn = 2,2 W/m².K, Ubaie = 2,2 W/m².K
- Fenêtre 9 : fenêtre battante ; en pvc (1,8 m²) avec double vitrage (remplissage air sec - 12 mm), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation ouest (verticale (x ≥ 75°)); dormant de 10 cm au nu intérieur avec volets roulants pvc (e ≤ 12 mm); présence de joints ; Uw = 2,7 W/m².K, Ujn = 2,2 W/m².K, Ubaie = 2,2 W/m².K
- Fenêtre 10 : fenêtre battante 1; en pvc (1,4 m²) avec double vitrage (remplissage air sec - 16 mm), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation ouest (verticale (x ≥ 75°)); dormant de 10 cm au nu intérieur avec volets roulants pvc (e ≤ 12 mm); présence de joints ; Uw = 2,6 W/m².K, Ujn = 2,2 W/m².K, Ubaie = 2,2 W/m².K
- Fenêtre oscillante 11 : fenêtre oscillante 1; en bois (1,1 m²) avec double vitrage (remplissage air sec - 16 mm), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation nord (en pente (75° > x ≥ 25°)); dormant de 10 cm au nu extérieur avec absence de fermeture; présence de joints ; Uw = 3,3 W/m².K, Ujn = 3,3 W/m².K, Ubaie = 3,3 W/m².K
Fenêtre oscillante 11 : fenêtre oscillante 1; en bois (1,1 m²) avec double vitrage (remplissage air sec - 16 mm), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation sud (en pente (75° > x ≥ 25°)); dormant de 10 cm au nu extérieur avec absence de fermeture; présence de joints ; Uw = 3,3 W/m².K, Ujn = 3,3 W/m².K, Ubaie = 3,3 W/m².K
- Paroi en polycarbonate 12 : paroi en polycarbonate 1; en polycarbonate (12,3 m²), donnant sur l'extérieur (b = 1), orientation nord (horizontale (x < 25°)); dormant de 5 cm au nu intérieur avec absence de fermeture; présence de joints ; Uw = 3 W/m².K, Ujn = 3 W/m².K, Ubaie = 3 W/m².K

Caractéristiques des portes

- Porte 1 : porte simple en métal avec moins de 60% de double vitrage (1,9 m²), donnant sur l'extérieur (b = 1); dormant de 10 cm en tunnel; présence de joints ; U = 4,8 W/m².K

Caractéristiques des ponts thermiques

- Plancher bas1 / Mur 1 : 20 m ; Coefficient : 0,71 W/m.K
- Plancher bas1 / Mur 2 : 2,33 m ; Coefficient : 0,71 W/m.K
- Plancher bas1 / Mur 3 : 1,81 m ; Coefficient : 0,71 W/m.K
- Plancher bas1 / Mur 4 : 8,54 m ; Coefficient : 0,71 W/m.K
- Fenêtre coulissante 1 / Mur 4 : 4,9 m ; Coefficient : 0 W/m.K
- Fenêtre 2 / Mur 4 : 2,7 m ; Coefficient : 0 W/m.K
- Fenêtre fixe 0 / Mur 4 : 2 x 4,4 m ; Coefficient : 0 W/m.K
- Fenêtre 4 / Mur 4 : 3,4 m ; Coefficient : 0 W/m.K
- Fenêtre battante 0 / Mur 1 : 3 m ; Coefficient : 0,19 W/m.K
- Porte-fenêtre battante sans soubassement 0 / Mur 1 : 5,8 m ; Coefficient : 0,19 W/m.K
- Fenêtre battante 0 / Mur 1 : 5,8 m ; Coefficient : 0,19 W/m.K
- Fenêtre 8 / Mur 5 : 4,4 m ; Coefficient : 0 W/m.K
- Fenêtre 9 / Mur 5 : 5,4 m ; Coefficient : 0 W/m.K
- Fenêtre 10 / Mur 6 : 4,8 m ; Coefficient : 0 W/m.K
- Porte 1 / Mur 4 : 5,1 m ; Coefficient : 0,19 W/m.K

Caractéristiques des locaux non chauffés

- Remise : b = 0,95 ; de type cellier ; Paroi 1, 23,5 m² donnant sur l'extérieur, le sol, ou une paroi enterrée, non isolée ; Paroi 1, 4,3 m² donnant sur un local chauffé, non isolée ; Paroi 2, 5 m² donnant sur

Systèmes		un local chauffé, isolée
	Caractéristiques de la ventilation	- Ventilation mécanique auto réglable après 82 - Présence de cheminée avec trappe
	Caractéristiques du chauffage	Installation 1 : installation de chauffage (74 m ²) : individuel - Chauffage 1 : chaudière (énergie : gaz), combustion : standard, murale , fabriqué(e) à partir de 2006, pas de régulation sur générateur, absence de veilleuse, avec équipement d'intermittence central avec minimum de température, absence de régulation par pièce, réseau de distribution isolé ; émetteurs : radiateurs sans robinets thermostatiques fabriqué(s) avant 1981 (émetteurs haute température) Installation 2 : installation de chauffage (9,9 m ²) : individuel - Chauffage 1 : panneaux rayonnants NFC (énergie : électrique), avec équipement d'intermittence par pièce avec minimum de température
	Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire	Installation d'ECS (83,9 m ²) : individuel - Ecs 1 : chaudière mixte (chauffage + ecs) (énergie : gaz) ; production en volume habitable, alimentant des pièces non contiguës
	Caractéristiques de la climatisation	- sans objet
	Caractéristiques de l'ENR	- sans objet

Explication des écarts possibles entre les consommations issues de la simulation conventionnelle et celles issues des consommations réelles :

- Comportement et confort
- Données météorologiques...

Tableau récapitulatif de la méthode à utiliser pour la réalisation du DPE :

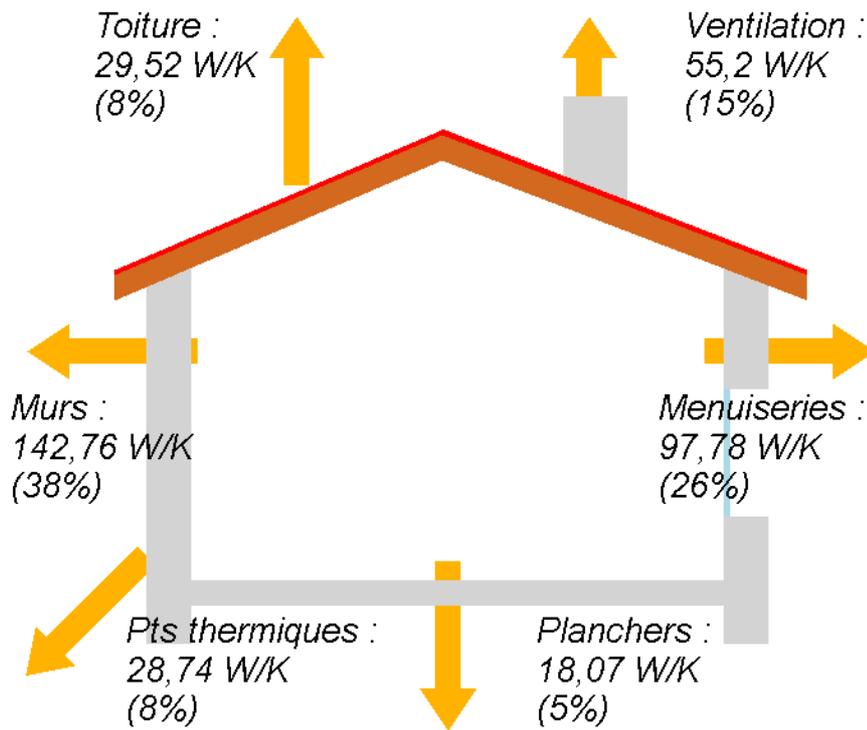
	Bâtiment à usage principal d'habitation						Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel quand un DPE a déjà été réalisé à l'immeuble	DPE non réalisé à l'immeuble		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel	
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Appartement avec systèmes individuels de chauffage et de production d'ECS ou collectifs et équipés de comptages individuels	Appartement avec systèmes collectifs et équipés de comptages individuels		
Calcul conventionnel		X	A partir du DPE à l'immeuble		X		
Utilisation des factures	X			X		X	X

Pour plus d'informations :

www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique performance énergétique
www.ademe.fr

DEPERDITIONS THERMIQUES

Déperditions totales : 372,07 W/K (100%)



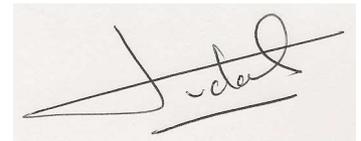
ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné Tudal Bruno, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Tudal', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.